



Strasbourg, le 1er décembre 2025

CDDEM-Bu(2025)3

**BUREAU DU
COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE
(CDDEM)**

2e réunion

Agora, salle G06

**3 novembre 2025, 9h30-13h00 / 14h30-17h30 (CET)
4 novembre 2025, 9h30-13h00 / 14h30-17h30 (CET)**

RAPPORT DE RÉUNION

Le Bureau du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM/le Comité) a tenu sa 2e réunion à Strasbourg les 3-4 novembre 2025. La réunion était présidée par Vebjørn Heines (Norvège), vice-président du CDDEM, en l'absence du président du CDDEM, Thomas Zandstra (Pays-Bas). La liste des participants figure à l'Annexe 1.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE VICE-PRÉSIDENT

Le vice-président a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure à l'Annexe 2.

3. INFORMATIONS DU VICE-PRÉSIDENT

Conférence de haut niveau sur le renforcement de la résilience démocratique face à la désinformation – organisée par la présidence maltaise du Conseil de l'Europe

Le vice-président a rendu compte au Bureau de la Conférence de haut niveau sur le renforcement de la résilience démocratique face à la désinformation, qui s'est tenue à Kalkara, à Malte, le 17 septembre 2025, où il représentait le CDDEM. Les discussions ont abordé le phénomène de la désinformation dans le contexte de l'ingérence étrangère, des médias sociaux et de la vulnérabilité de la société face à l'ensemble de ces défis. Comme cela a été mentionné lors de la conférence, une grande majorité des citoyens considèrent la désinformation comme une menace pour la démocratie.

Le vice-président a noté que de nombreuses conversations ont porté sur la manière de renforcer la résilience grâce à des initiatives d'éducation aux médias, au soutien aux médias éditoriaux et à l'accent mis sur l'éducation. Dans son intervention, il a souligné la contribution du CDDEM à travers les paramètres et a insisté sur l'importance d'institutions démocratiques solides pour renforcer la résilience. Lorsque les citoyens font confiance aux tribunaux ou aux systèmes électoraux, aux autorités locales et aux autres institutions, ils sont moins vulnérables à la désinformation.

D'autres membres du Bureau présents à l'événement ont partagé leurs points de vue et ont convenu de l'importance de l'éducation, de l'éducation aux médias et à l'IA, et du fait que la désinformation et le recul démocratique vont de pair. Un autre membre a souligné le rôle des médias sociaux dans la publicité politique, en particulier pour les candidats indépendants disposant de moins de ressources. En ce sens, la décision de Meta d'autoriser la publicité politique pourrait être préoccupante.

L'importance de la confiance dans les institutions démocratiques pour renforcer la résilience a également été soulignée par la présidence maltaise, sous l'égide de laquelle la conférence a été organisée. Sur ce dernier point, la coopération internationale est pertinente même si l'impact peut se faire sentir au niveau local, et le Conseil de l'Europe a un rôle clair à jouer.

Le Bureau a brièvement discuté des dernières avancées des travaux de l'organisation en matière de désinformation et d'influence étrangère, en se référant notamment aux travaux de la Commission de Venise sur le financement étranger, l'influence étrangère et la liberté d'expression, ainsi qu'au futur instrument juridique envisagé pour lutter contre la manipulation et l'ingérence étrangères dans le domaine de l'information (FIMI). Les membres du Bureau ont exprimé leur confiance dans la participation du CDDEM à ces travaux.

4. INFORMATIONS DU SECRÉTARIAT

Programme et budget 2026-2027 : état d'avancement

Le Secrétariat a fourni des informations sur les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du GR-DEM du 9 septembre concernant les modifications suggérées des résultats attendus du CDDEM pour le prochain exercice biennal 2026-2027. Plusieurs États membres ont posé des questions et formulé des commentaires lors de la réunion du GR-DEM, notamment une demande de clarification de la signification du nouveau résultat attendu lié au « cadre d'évaluation » des paramètres et des explications supplémentaires sur le suivi de l'étude sur l'IA au cours du prochain exercice biennal. Le Secrétariat a précisé que l'intention du comité était de maintenir les paramètres en tête de l'ordre du jour et que le cadre était conçu comme un outil destiné à aider les États membres à utiliser les paramètres. En ce qui concerne l'étude sur l'IA, le Secrétariat a précisé lors de la réunion du GR-DEM qu'elle se concentrerait sur les pratiques et les considérations liées à l'IA générative et au débat public, ainsi que sur les recommandations politiques. Une délégation a posé une question sur le report de l'examen de la recommandation sur le vote électronique (CM/Rec (2017)5). Le Secrétariat a expliqué qu'un événement visant à recueillir les nouveaux développements est prévu en 2026, avant l'examen complet. Une dernière délégation a posé une question sur la recommandation relative à la gouvernance à plusieurs niveaux et a émis des réserves quant à l'évaluation du cadre des paramètres.

Le Bureau a convenu de la pertinence de poursuivre les travaux sur les paramètres de Reykjavik et a exprimé son soutien à un outil (cadre d'évaluation) destiné à faciliter leur mise en œuvre dans les États membres. Les membres ont exprimé leur soutien au comité pour qu'il explore la possibilité d'une collaboration avec d'autres organisations afin de le développer. En ce qui concerne les paramètres, ils ont souligné leur lien évident avec le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, mais aussi leur utilité potentielle pour d'autres organisations, y compris en dehors de l'Europe. La possibilité de tester le cadre d'évaluation a été saluée par le Bureau à la suite de la présentation par le Secrétariat du projet REVIVE du Conseil de l'Europe.

Plusieurs membres ont exprimé leur souhait que l'événement lié à la révision de la recommandation sur le vote électronique soit inclusif au sein du Conseil de l'Europe (Commission de Venise, APCE, Congrès), mais aussi à l'extérieur, avec la présence d'organismes de gestion électorale, de l'OSCE-BIDDH, d'IDEA International, etc. Le Bureau a jugé cette approche utile aux fins de la révision de la recommandation.

Nouveau pacte démocratique pour l'Europe

Le Bureau a eu un échange avec Tatiana Monney, conseillère politique pour le nouveau pacte démocratique. Mme Monney a brièvement présenté les piliers du pacte visant à favoriser la coopération, à trouver des liens entre différents domaines et à aboutir à des solutions interconnectées. Si tous les comités intergouvernementaux ont leur place dans le Pacte, le CDDEM occupe une place particulière. Elle a indiqué que l'APCE a créé une commission *ad hoc* pour contribuer concrètement au Pacte et que l'Organisation cherche également à établir des contacts avec les réseaux concernés afin qu'ils jouent un rôle de multiplicateurs.

Les membres ont salué la possibilité d'échanger et de discuter plus en détail du Pacte et ont exprimé leur souhait que le comité puisse échanger avec le Secrétaire Général, l'intervention prévue lors de la 3e session plénière de la CDDEM ayant dû être reportée. Les membres du Bureau ont également souligné l'importance de s'appuyer sur les normes existantes et de promouvoir la démocratie au-delà du Conseil de l'Europe, d'intégrer la perspective de la société civile dans le Pacte et de favoriser un espace civique favorable. Mme Monney a convenu de la nécessité de s'appuyer sur ce qui existe déjà et a souligné l'importance des échanges entre pairs et de la coopération avec d'autres organisations afin de favoriser un nouveau paradigme pour la démocratie. En ce qui concerne l'espace civique, Mme Monney s'est félicitée du soutien des États membres du Conseil de l'Europe réunis au sein du Groupe des amis de la société civile. Enfin, le Bureau a souligné que les paramètres de Reykjavik peuvent être utilisés pour fournir des preuves et des bonnes pratiques au Pacte. Le vice-président a conclu ce point en invitant le Secrétaire Général et son équipe chargée du Pacte à poursuivre les échanges avec le CDDEM sur le Pacte.

Prochaine conférence sur l'espace civique

Le Secrétariat a fourni des informations sur l'organisation d'une conférence de haut niveau sur le renforcement de l'espace civique les 2-3 février 2026, organisée par la Division des institutions démocratiques et de la société civile, qui examinera les options pour une approche plus cohérente et rationalisée de la protection de l'espace civique facilitée par le Conseil de l'Europe.

Lignes directrices pratiques pour la collaboration avec la société civile et implications pour les travaux des commissions

Le Secrétariat a informé le Bureau de l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices pratiques internes destinées à aider le personnel du Conseil de l'Europe dans ses relations avec la société civile, dans le prolongement de la note d'orientation adoptée par la CDDEM en 2024 sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe.

Conférence du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux – Une Europe résiliente grâce à la démocratie délibérative : les villes et les régions en action !

Les membres du Bureau ont été informés de la conférence sur la démocratie délibérative que le Congrès organise le 26 novembre à Strasbourg. Le Congrès a invité un représentant de la CDDEM à participer à l'un des panels. Le Bureau a accepté de transmettre l'invitation aux membres de la CDDEM, en attirant leur attention sur le fait que la conférence coïncide avec le premier jour de la réunion plénière de la CDDEM.

5. ÉLABORATION DE NORMES

Avancement des paramètres pour l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie et du cadre pour leur utilisation

Le Secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement des paramètres, des réactions reçues lors de la consultation publique sur le projet, des résultats de la réunion du groupe de travail GT-P des 12-13 octobre et des préparatifs en vue de l'adoption du document en séance plénière.

Le Bureau a examiné les questions en suspens et les divergences entre les positions des différentes délégations à la suite des discussions du GT-P ; il a fourni des orientations sur le processus d'adoption des paramètres en session plénière, en particulier sur les sous-paramètres pour lesquels aucun consensus clair n'avait pu être atteint lors des réunions du groupe de travail. Les membres ont discuté de la possibilité de produire une version des paramètres approuvée par le Bureau visant à tenter de rapprocher les positions divergentes. Cette version serait présentée lors de la réunion plénière du CDDEM les 26-28 novembre.

Mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe.

Le Secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement de la recommandation révisée et des résultats de la consultation publique. Le projet de texte final de la recommandation révisée a été approuvé par le GT-CS les 22-23 septembre, y compris un changement de terminologie, passant d'organisations non gouvernementales (ONG) à organisations de la société civile (OSC). Le texte a été diffusé par le Secrétariat pour commentaires finaux avant le 20 octobre. Le Bureau a été informé qu'il n'y avait pas de questions de fond importantes en suspens, mais plusieurs délégations ont proposé des suggestions et des modifications rédactionnelles qui seront examinées lors de la réunion plénière du CDDEM.

Lignes directrices sur le renforcement de la participation des femmes, des filles et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables, aux élections

Le Secrétariat a informé le Bureau du premier projet de lignes directrices qui sera présenté à la réunion plénière. Les membres ont examiné ce premier projet et ont convenu que des travaux supplémentaires étaient nécessaires, en particulier pour établir un lien plus clair avec les normes existantes du Conseil de l'Europe (et d'autres) dans le domaine de la participation électorale. Le Bureau a en outre convenu que le projet pourrait bénéficier des bonnes pratiques des États membres et que celles-ci devraient être aussi concrètes que possible. Il a été convenu que le processus de rédaction serait supervisé par l'un des groupes de travail du CDDEM qui sera créé pour 2026-2027 et qu'il serait finalisé d'ici la fin 2026.

6. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Travaux sur la gouvernance à plusieurs niveaux, y compris la préparation d'un projet de recommandation

Dans le cadre de la révision du mandat du CDDEM pour le prochain exercice biennal (2026-2027), il a été proposé de reporter la date limite pour la finalisation du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la gouvernance à plusieurs niveaux de la fin 2026 à la fin 2027, afin d'aligner les travaux normatifs sur les cycles biennaux. Le Bureau a été informé des résultats des discussions menées lors de la réunion du GT-CS les 22-23 septembre concernant la préparation de la recommandation. Le GT-CS a procédé à un échange sur le sujet sur la base du rapport sur la gouvernance à plusieurs niveaux préparé par l'ancien Comité européenne sur la démocratie et la gouvernance (CDDG(2023)12) et d'une note d'information préparée par le Secrétariat (GT-CS(2025)5) qui fournissait quelques pistes de réflexion tant sur le plan de la procédure que sur le fond. Les participants au GT-CS se sont prononcés en faveur de la création d'un groupe de travail chargé de préparer le projet de recommandation.

Le Bureau a donné des orientations pour les travaux sur le projet de recommandation, a discuté de la nécessité de veiller à ce que ces travaux aient une valeur pratique concrète dans ce domaine, a recommandé d'identifier les bonnes pratiques et de coordonner les efforts avec d'autres organisations, notamment l'OCDE. En outre, les membres ont souligné l'importance d'inclure la société civile dans les discussions sur les dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux. Le Bureau a également eu un échange sur la composition du groupe de travail chargé de préparer le projet, qui pourrait inclure des experts indépendants ainsi que des représentants des États membres.

7. QUESTIONS ÉMERGENTES

Étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique

Le Bureau a été informé de l'état d'avancement de l'étude menée en collaboration avec l'Université d'Amsterdam. Malheureusement, le Secrétariat n'avait pas encore reçu de projet dans un format permettant son partage. Cela devrait être fait peu après la réunion du Bureau. L'étude est axée sur l'IA générative et son impact sur les institutions et les processus démocratiques. Sa première partie traite de trois questions : l'impact des nouvelles technologies sur les médias et le journalisme et les perceptions ou attitudes des utilisateurs d'outils d'IA ; l'impact sur les élections et la participation démocratique ; et l'infrastructure de l'IA. L'étude analyse ensuite l'impact sur les droits de l'homme, la participation politique et les principes démocratiques, puis la gouvernance et la réglementation de l'IA, y compris la convention-cadre sur l'IA, et les lacunes existantes. Elle formule également des recommandations à court et à long terme.

Le Bureau a convenu que le CDDEM pourrait à l'avenir jouer un rôle global/consultatif concernant les risques et les opportunités de l'IA, en s'appuyant sur les recommandations de l'étude. Le comité devrait également servir de forum d'échanges et de discussions. En outre, les possibilités futures de travail du CDDEM sur l'IA devraient également être explorées à la lumière des mandats et des tâches d'autres comités, en particulier le Comité directeur sur les technologies nouvelles et émergentes (CDNET), qui sera examiné lors de la réunion plénière de novembre.

En ce qui concerne la procédure, le Bureau a noté que l'étude sera présentée à la réunion plénière, mais qu'elle devra être finalisée par procédure écrite après la 4e réunion plénière, et a convenu de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour les commentaires ou suggestions éventuels des États membres.

8. ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT-E ET DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT-, D'UN/TROIS MEMBRES DU BUREAU ET DES MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL (2026-2027)

Le Bureau a examiné les règles et la procédure d'élection de ses structures dirigeantes et a convenu de créer deux groupes de travail pour le prochain exercice biennal (2026-2027) : GT-P2 (chargé de l'évaluation du cadre des paramètres, mais aussi des lignes directrices pour une participation électorale renforcée) et GT-GPN (chargé du projet de recommandation sur la gouvernance à plusieurs niveaux). Les membres du Bureau ont estimé que ces groupes de travail pourraient être composés non seulement de représentants élus des États, mais aussi d'experts indépendants.

9. STATUT D'OBSERVATEUR

Le Secrétariat a informé le Bureau de la décision CM/Del/Dec(2025)1538/2.5 du Comité des Ministres du 24 septembre 2025 d'admettre le Centre européen des droits de l'homme, le Conseil européen des aménageurs du territoire, la campagne CURE et Pax Romana en tant qu'observateurs au Comité directeur sur la démocratie.

Le Bureau a examiné les règles de participation des observateurs aux travaux du CDDEM et a convenu que les observateurs pourraient prendre la parole et présenter des propositions lors des réunions et par écrit, conformément à la procédure prévue à l'annexe de la Résolution CM/Res(2021)3. Pour que le comité examine la proposition d'un observateur, celle-ci devra être approuvée par un membre. Les observateurs devront également se conformer à d'autres règles de procédure et de fond, telles que celles relatives à la confidentialité des documents. À cet égard, le Bureau a également fait référence au processus en cours au sein de l'Organisation visant à définir des règles plus claires et plus concrètes concernant la collaboration avec des acteurs externes.

Un membre du Bureau a indiqué que l'Open Government Initiative (OGP) souhaitait demander le statut d'observateur. Le Secrétariat devra traiter rapidement cette demande si elle doit être présentée lors de la prochaine réunion plénière, car elle doit être transmise au CDDEM au moins trois semaines à l'avance.

10. ÉVOLUTIONS PERTINENTES AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'AUTRES INSTITUTIONS

Évolutions dans les États membres dans le domaine des activités du CDDEM

Les membres ont suggéré d'aborder plus tôt dans l'ordre du jour ce point concernant les échanges et les mises à jour entre les États membres. Le Bureau a également convenu qu'il serait intéressant que le CDDEM présente les principales conclusions du Forum mondial de la démocratie afin d'éclairer les travaux à venir du comité. Les membres du Bureau du CDDEM présents au Forum feront rapport au comité.

11. ÉCHANGE DE VUES

Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels (Convention de Tromsø)

Le Secrétariat de la Convention de Tromsø a demandé un échange avec le CDDEM afin d'expliquer les exigences de la convention et sa procédure de suivi.

12. ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU CDDEM

Conformément à leur mandat, les comités intergouvernementaux sont invités à évaluer leurs activités, y compris l'application des normes adoptées dans les États membres. Plusieurs pratiques sont utilisées par différents comités (questionnaires, événements, etc.). Les membres du Bureau ont échangé leurs points de vue sur la meilleure façon de mener ces évaluations, ont suggéré que les questionnaires en ligne pourraient être un moyen efficace de collecter des informations auprès des États membres et ont demandé au Secrétariat de proposer des idées pour une méthodologie permettant de mesurer l'impact des travaux du CDDEM et d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau.

13. AUTRES QUESTIONS

Le Bureau a conclu par une brève discussion sur la confidentialité des documents des comités. Conformément à la résolution CM/Res (2021)3, les documents de travail ne sont pas accessibles au public, mais certains comités ont décidé de mettre en ligne leurs travaux préparatoires. La Direction du contrôle interne procède actuellement à une évaluation de la politique du Conseil de l'Europe en matière d'accès aux documents et de transparence, qui devrait déboucher sur une approche plus rationnelle de l'accès aux documents du CDDEM.

14. DATE ET FORMAT DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Secrétariat préparera un calendrier avec des propositions de dates pour 2026, qui sera examiné lors de la réunion plénière de novembre.

ANNEXE 1**LISTE DES PARTICIPANTS****PRÉSIDENT***(Excusé)*

M. Thomas ZANDSTRA, directeur adjoint Démocratie et gouvernance, Division Démocratie et gouvernance, ministère de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume

VICE-PRÉSIDENT

M. Vejbjørn HEINES, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe

AUTRES MEMBRES

Mme Lilya AFRIKYAN, coordinatrice de l'initiative « Partenariat pour un gouvernement ouvert », Cabinet du Premier ministre

M. Peter ANDRE, Ministère de l'Intérieur, Expert principal pour les affaires juridiques

Mme Katrin KIVI, directrice de la division des droits de l'homme, département des organisations internationales et des droits de l'homme, ambassadrice itinérante pour les droits de l'homme et les migrations, ministère des Affaires étrangères

M. Pavel MIČKA, chef de l'unité du Conseil gouvernemental pour les organisations non gouvernementales à but non lucratif, Bureau du gouvernement de la République tchèque

M. Niklas WILHELMSSON, chef d'unité, ministère de la Justice

SECRÉTARIAT**SECRÉTARIAT DU CDDEM / SECRÉTARIAT DU CDDEM**

Mme Urška UMEK, Secrétaire du CDDEM / Secrétaire du CDDEM

Mme Marta BECERRA, Co-secrétaire du CDDEM / Co-Secrétaire du CDDEM

Mme Isabelle ETTER, Assistante

AUTRE SECRÉTARIAT / AUTRE SECRÉTARIAT

Mme Irena GUIDIKOVA, Cheffe du Service des institutions et des libertés démocratiques / Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department

Mme Tatiana MONNEY, Conseillère pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la réunion par le président	
2.	Adoption de l'ordre du jour	[CDDEM-Bu(2025)OJ2]
3.	Informations du président / vice-président - Conférence de haut niveau sur le renforcement de la résilience démocratique face à la désinformation (Kalkara, Malte, 17 septembre 2025)	
4.	Informations du Secrétariat - Programme et budget 2026-2027 : état d'avancement - Nouveau pacte démocratique pour l'Europe : état d'avancement - Prochaine conférence sur l'espace civique - Lignes directrices pratiques pour la collaboration avec la société civile et implications pour les travaux des commissions	
5.	Normalisation <i>Paramètres pour la démocratie :</i> - Progrès réalisés dans l'application et la mise en œuvre des paramètres des Principes de Reykjavík pour la démocratie et le cadre pour leur évaluation <i>Société civile et participation citoyenne :</i> - Mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe <i>Élections :</i> - Lignes directrices visant à renforcer la participation aux élections des femmes, des filles et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables <i>Questions émergentes :</i> - Étude sur les avantages et les risques liés à l'utilisation de l'IA dans le débat public sur les processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique	
6.	Travaux préparatoires <i>Bonne gouvernance :</i> - Travaux sur la gouvernance à plusieurs niveaux : élaboration d'un projet de recommandation	

7.	Questions émergentes - Étude sur les avantages et les risques liés à l'utilisation de l'IA dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique	
8.	Élection du/de la président· et du/de la vice-président·, d'un membre du Bureau et des membres des groupes de travail (2026-2027) - Mandats des groupes de travail - Profils des membres des groupes de travail	
9.	Statut d'observateur - Statut des quatre demandes soumises au Comité des Ministres	
10.	Évolutions pertinentes au sein du Conseil de l'Europe et d'autres institutions - Évolutions dans les États membres dans le domaine d'activité du CDDEM - Conclusions du Forum mondial de la démocratie	
11.	Échanges de vues - Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels (Convention de Tromsø)	
12.	Évaluation des activités du CDDEM en 2025 - Activités réalisées et plans pour leur mise en œuvre aux niveaux national et infranational - Programme de travail pour 2026	
13.	Questions diverses	
14.	Date et format de la prochaine réunion	